

**la Cour d'Appel invalide la demande de CANOL d'annuler une subvention du Grand Lyon pour la sauvegarde de la Casbah d'Alger**

Alors que nos motifs étaient identiques aux précédents, à savoir l'absence d'intérêt local, la Cour d'Appel de Lyon a invalidé notre requête pour une question de procédure et nous a condamné à verser 1 500 € au Grand Lyon.